



## Conseil économique et social

Distr. générale  
9 Juin 2020  
Français  
Original : anglais

### Commission économique pour l'Europe

Comité directeur des capacités  
et des normes commerciales

#### Consultations virtuelles informelles

Genève (En Ligne) 29 Juin 2020

Point 5

de l'ordre du jour

#### Arrangements pour avancer la procédure silencieuse dans le domaine des décisions critiques

### Arrangements pour avancer la procédure silencieuse dans le domaine des décisions critiques

#### *Résumé*

En raison du report de la sixième session du Comité directeur des capacités et standards commerciaux (SCTCS) dû à la pandémie de COVID-19, il est nécessaire de prendre certaines décisions prévues en recourant à la procédure silencieuse, afin d'assurer la continuité de ce même Comité.

Le Comité exécutif de la Commission économique pour l'Europe (EXCOM), encourage les comités sectoriels à développer des formats innovants afin de pouvoir assurer la continuité de leur comité loin du lieu de travail pendant la période du COVID19. Ces initiatives peuvent, dans un cadre exceptionnel et uniquement pour les décisions critiques, avoir recours à la procédure silencieuse afin de réaliser certaines décisions en dehors des sessions régulières des Comités en question.

Ce document a été préparé pour permettre la réalisation des décisions critiques, décrites au document ECE/CTCS/2020/INF.3, devant être prises durant cette période.

Le document ECE/CTCS/2020/INF.3 a été préparé par le président de ce Comité. Ce document a été traduit en Russe par le secrétariat, pour en informer les consultations virtuelles informelles pour approuver les domaines de travail critiques au Comité.

Suite aux « Procédures spéciales durant la période du COVID-19 » du Comité Exécutif (EXCOM) et des « Arrangements pour les décisions critiques afin d'assurer la continuité de la gouvernance du Comité directeur des capacités et des normes commerciales pendant la période de COVID-19 », le comité directeur :

1. Le Comité directeur a pris note du travail en cours afin de finaliser l'étude de la CEE sur les obstacles réglementaires et procéduraux au commerce, et demande à ce que le secrétariat explore les possibilités d'organiser un événement extraordinaire avant la fin 2020 afin de discuter les conclusions et les recommandations de cette étude, une fois terminée.
2. Le Comité directeur endosse le rapport du Groupe de travail des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation (WP.6), comme présenté dans le document (ECE/CTCS/WP.6/2019/2) ainsi que son programme de travail (ECE/CTCS/WP.6/2019/5). Le Comité directeur prend note des résultats du rapport sur l'évaluation de l'appui apporté par la CEE à l'avancement des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation. Le Comité directeur endosse l'extension du mandat du Groupe d'experts de la gestion du risque dans les systèmes de réglementation, du Groupe consultatif de la surveillance des marchés et de l'Équipe ad hoc de spécialistes de la normalisation et des techniques réglementaires (START Team), pour une période de deux ans 2021-2022.
3. Le Comité directeur endosse le rapport du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricole comme présenté dans le document ECE/CTCS/2019/2 et note la continuité de l'implémentation du « Programme révisé de travail du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricole 2019-2020 » contenu dans le document ECE/CTCS/2019/11, que le comité directeur avait approuvé en 2019.
4. Le Comité directeur endosse son propre programme de travail pour 2021 et demande au bureau, en coopération avec le secrétariat, de préparer un programme de travail pour l'année 2022 afin d'être approuvé lors de la prochaine session formelle.
5. Si le silence n'est pas rompu, les décisions sont considérées comme adoptées et seront soumises à la prochaine session formelle du Comité directeur pour information.

---